



Conseil économique et social

Distr. générale
21 mars 2014
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules

Groupe de travail en matière de roulement et de freinage

Session extraordinaire

Genève, 26 juin 2014

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire de la session extraordinaire^{1,2}

Qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève, le 26 juin 2014, de 14 h 30 à 17 h 30.

¹ Pour des raisons d'économie, il est demandé aux délégations de bien vouloir venir à la session munies de leurs exemplaires des documents pertinents, ceux-ci n'étant plus distribués en salle. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports de la CEE (<http://www.unece.org/trans/main/wp29/wp29wgs/wp29grrf/grrfpage.html>). À titre exceptionnel, ils peuvent également être obtenus par courrier électronique (grrf@unece.org) ou par télécopie (+41 22 917 00 39). Durant la session, les documents officiels peuvent être obtenus auprès de la Section de la distribution des documents de l'ONUG (salle C.337 au 3^e étage du Palais des Nations). Pour les versions traduites de ces documents officiels, les participants ont accès au système de diffusion électronique des documents (ODS) ouvert au public, à l'adresse suivante: documents.un.org/.

² Les représentants sont priés de s'inscrire en ligne en utilisant le nouveau système d'enregistrement accessible sur le site Internet de la CEE (<https://www2.unece.org/uncdb/app/ext/meeting-registration?id=jlwWrV>). À leur arrivée au Palais des Nations, ils doivent se présenter à la Section de la sécurité et de la sûreté, située à l'entrée Portail de Pregny (14, avenue de la Paix), en vue de se faire délivrer un badge d'accès. En cas de difficulté, ils doivent joindre le secrétariat par téléphone (poste 74323). Un plan du Palais des Nations et d'autres renseignements utiles sont disponibles à l'adresse suivante: www.unece.org/meetings/practical.htm.

GE.14-21420 (F) 140414 150414



* 1 4 2 1 4 2 0 *

Merci de recycler



I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Règlement technique mondial sur les pneumatiques.
3. Autres questions:
 - a) Faits marquants de la session de mars 2014 du WP.29;
 - b) Autres questions.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Conformément à l'article 7 du chapitre III du Règlement intérieur (TRANS/WP.29/690 et Amend.1) du Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules (WP.29), le premier point de l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

Document: ECE/TRANS/WP.29/GRRF/2014/17.

2. Règlement technique mondial sur les pneumatiques

Le GRRF pourrait décider de procéder à l'examen du projet de règlement technique mondial sur les pneumatiques, sur la base de nouvelles contributions fournies, le cas échéant.

Document: ECE/TRANS/WP.29/2013/63.

3. Autres questions

a) Faits marquants de la session de mars 2014 du WP.29

Le secrétariat rendra compte au GRRF des faits marquants de la session de mars 2014 du WP.29 en ce qui concerne les questions intéressant le GRRF et les questions d'intérêt commun.

Document: ECE/TRANS/WP.29/1108.

b) Autres questions

Le GRRF souhaitera peut-être examiner d'autres propositions, le cas échéant.
